

Metz, le 22/10/2021

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

Affaire suivie par :  
Tél : 03 87 34 33 22  
E-mail : [delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr](mailto:delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr)

La responsable de l'unité Police de l'eau  
à

Madame le Maire  
Mairie Sainte-Marie-aux-Chênes  
2 Pl. François Mitterrand  
57255 Sainte-Marie-aux-Chênes

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant la construction d'une gendarmerie sur la commune de Sainte-Marie-aux-Chênes - N°57-2021-00382  
Recevabilité

RÉF. : Y:\1. Dossiers PE\2150. EP\SAINTE-MARIE-AUX-CHENES\2021 GENDARMERIE

P.J. : 3

Madame le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement, concernant l'opération suivante :

- ✓ **projet de construction d'une gendarmerie sur la commune de Sainte-Marie-aux-Chênes**

Ce dossier a été déposé par : MOSELIS

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2021-00382** en date du 30 septembre 2021 accompagné du courrier de notification du 22 octobre 2021

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

  
Céline DELLINGER